

# PARTICULIER

## DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR L'IMMATRICULATION DE VOTRE VÉHICULE

- La photocopie de votre pièce d'identité
- Un justificatif de domicile
- Votre attestation d'assurance

### + CES DOCUMENTS TAMPONNÉS ET SIGNÉS

- Mandat d'immatriculation
- Certificat de cession
- Demande d'immatriculation



**02 47 96 07 73**

Coût de la démarche

Si votre dossier est dûment complété : 40 € HT soit 48 € TTC

Si nous rédigeons les documents ou si la démarche est  
complexe : 55 € HT soit 66 € TTC

